

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Biom'up annonce l'adoption d'un plan de cession de ses actifs au profit de Bison Medtech Midco LLC (*Athyrium Capital Management LP*) et sa liquidation judiciaire subséquente**

**Saint-Priest, France, le 16 décembre 2019** - Biom'up SA (la « Société »), spécialisée dans l'hémostase chirurgicale, annonce qu'à la suite de la procédure de redressement judiciaire ouverte selon jugement rendu par le Tribunal de commerce de Lyon en date du 30 octobre 2019, et de l'appel d'offres institué par l'administrateur judiciaire afin d'organiser la cession des actifs et activités de la Société, le Tribunal de commerce de Lyon a ordonné, selon jugement en date du 4 décembre 2019, la cession des actifs et activités de Biom'up SA à la société Bison Medtech Midco LLC, société constituée à cet effet par le gestionnaire d'actifs Athyrium Capital Management LP, actionnaire et principal créancier de la Société.

Aux termes de ce jugement, 68 contrats de travail ont été transférés à la société Bison Medtech Midco LLC.

Ce jugement a par ailleurs prononcé la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire, avec poursuite d'activité jusqu'au 31 décembre 2019 et désigné la SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Maître Bruno Walczak ou Maître Michaël Elancry en qualité de liquidateur judiciaire de la Société.

A la suite de cette liquidation judiciaire, la valeur du titre Biom'up est nulle. La cotation reste suspendue jusqu'aux opérations de retrait de la cote.

### **Contacts**

**Biom'up**  
[contact@biomup.com](mailto:contact@biomup.com)